

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

145510

Déclaration de Maladie : N° P19-0002454

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>2466</u>	Société : <u>Royal Air Maroc</u>		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	Autre :	
Nom & Prénom : <u>SOUSSI Souad</u>		Date de naissance : <u>1954</u>	
Adresse : <u>30, Rue Fin ouvertes des Roya EL JAFRAH Bougazine</u>		Tél. : <u>0668971004</u>	
Total des frais engagés : <u>1861,12 M</u> Dhs			

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/11/2022

Nom et prénom du malade : Soussi Souad Age : 67ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Obésité - HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 18/11/2023

Signature de l'adhérent(e) : Soussi Souad

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/2022	5	20	20	DR. M. LARAKI Médecin Dentiste Casablanca 98 14 07
	20	103	103	
			700	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D...	17/11/22	1861,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A horizontal arrow labeled 'D' points left, and a vertical arrow labeled 'G' points right. The letter 'H' is at the top left, and				

Docteur Rachid LARAKI

Ancien Chef de Clinique à la faculté de
Paris VI (Pitié-Salpêtrière)

le 14/11/98

Recette Médecine

MEDECINE INTERNE

OROXYL 1pulv. 3f/.

79,00 - 160

RECETTE ~~30~~ → ~~15~~ → ~~du~~ ~~medecin~~ ~~après avis~~
~~medecin~~

~~40,50 x 3~~ 1 gr/; 15 jours/med.

81,00 x 6

~~Fitofrancand 245~~ 11.

36,00

~~Sodix 2,5~~ 11.

138,10 x 6

~~Préyan 100~~ 11.

13,40 x 6

~~Colchicine~~ 11.

49,60

~~3 Cine fact~~ 11.

~~1 A ttes 2 up x 1-~~



الدكتور شيد المراقي
Dr Rachid LARAKI
Médecine interne
400 Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 - Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlaraki.interniste@gmail.com
400 Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 - Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07

1861,10

Fibrocard® 240 mg

LOT 22A06 1
EXP 01 2026
PPV 81.00 DH

Fibrocard® 240 mg

LOT 22A06 2
EXP 01 2026
PPV 81.00 DH

Fibrocard® 240 mg

LOT 19123/B 3
EXP 09 2023
PPV 81.00 DH

Fibrocard® 240 mg

LOT 22A06
EXP 01 2026
PPV 81.00

Fibrocard® 240 mg

LOT 22A06 2
EXP 01 2026
PPV 81.00 DH

Fibrocard® 240 mg

LOT 22A06 1
EXP 01 2026
PPV 81.00 DH

PREZAR® 100 mg
Losartan

PPV: 138DH10
PER: 11/25
LOT: L3803

PREZAR® 100 mg
Losartan

V: 138DH10
R: 11/25
DT: L3803

PREZAR® 100 mg
Losartan

PPV: 138DH10
PER: 09/25
LOT: L3218

PREZAR® 100 mg
Losartan

PPV: 138DH10
PER: 11/25
LOT: L3803

PREZAR®
Losartan

PPV: 138DH10
PER: 09/25
LOT: L3218

Colchicine
OPOCALCIUM 1mg

Colchicine 1 ✓ 13,40
OPOCALCIUM

Colchicine 1 ✓ 13,40
OPOCALCIUM

SODRIX® 2,5 mg
Indapamide
Voie orale

Colchicine 1 mg
OPOCALCIUM
13,40

SODRIX® 2,5 mg
Indapamide
Voie orale

SODRIX® 2,5 mg
Indapamide
Voie orale

SODRIX® 2,5 mg
Indapamide
Voie orale

36,00

SODRIX® 2,5 mg
Indapamide
Voie orale

PPV:
LOT:
PER:

36,00

SODRIX® 2,5 mg
Indapamide
Voie orale

36,00

319334



6 118001 103041

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculésDistribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV: 40,50 DH

PPC 79 DHS
22694
2024-05

6 118002 080020 >

319334



6 118001 103041

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculésDistribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV: 40,50 DH

319334



6 118001 103041

Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculésDistribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

PPV: 40,50 DH

3 ampoules buvables

D-CURE® FORTEPPV: 49,60 DH
LOT: 22422
EXP: 08/2025

DOCTEUR RACHID LARAKI

Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Paris VI (Pitié-Salpêtrière)

MÉDECINE INTERNE

Note d'honoraires

Mme Soussi Saida

Casablanca, le 17/11/2022

Acte	Montant
Consultation spécialisée en médecine interne	500,00 DH
Examen des urines bandelette Cybow 10	50,00 DH
Dynamap + SpO2	150,00 DH
Total	700,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de 700,00 DH (Sept cents dirhams)

الدكتور رشيد لاراكى
Dr Rachid LARAKI
Médecine interne
Casablanca
Tel: 05 22 98 16 69 - Fax: 05 22 98 14 07
Bd Brahim Roudani - 20330 Casablanca
Mobile: 05 22 98 14 07

Docteur Rachid LARAKI
MÉDECINE INTERNE

400 Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 - Casablanca - Maroc
 Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlarak.iinterniste@gmail.com

Casablanca le 17/11/2022

M, Mme. Soussi Seidla

DYNAMAP

SpO₂ = 97%

	SYST	MOY	DIAST	POULS
Bras droit	141 144	117 126	82 81	81
Bras gauche	151	128	72	82
2 mn				
4 mn				
6 mn				
Debout 1 mn	151	91	71	82
Debout 3 mn				

CONCLUSION : *AT&S + levo*

AT&S norm

SpO₂
97% d^{co}2

Dr Rachid LARAKI
 400 Bd Brahim Roudani - 20330 Casablanca
 Tel. : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07

SpO₂
97% d^{co}2